

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE			EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHAMPOLY
NOMBRE DE MEMBRES : 11			Séance du 6 novembre 2020 L'an deux mil vingt et le six novembre
Présents	Absents	Par procuration	A vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Ingrid MEUNIER, Maire.
10	01	00	
DATE DE LA CONVOCATION 30 octobre 2020			PRÉSENTS : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Maud BATTANDIER, Sébastien COUTANSON, Ludovic LABOURÉ, Pierre PELISSON, Evelyne CHAUX, Pierre-Antoine DEJOB, Sylviane DONJON, Delphine LORON TRAVARD
DATE DE L'AFFICHAGE 30 octobre 2020			ABSENTS : Mathieu VERDIER M. Pierre PELISSON a été nommé Secrétaire de séance

N° 45-2020

OBJET : Motion pour la réouverture de la section « BOEN-THIERS » afin de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire « BOEN – THIERS - CLERMONT-FERRAND » et maintenir la vitalité du territoire traversé

Madame le Maire soumet au conseil municipal la motion suivante :

Pendant 143 ans, le tronçon Boën-sur-Lignon / Thiers a fait la preuve de son intérêt. Reliant les grandes villes de cet espace devenu notre Région AURA, que sont Lyon, Saint-Etienne, Thiers et Clermont-Ferrand, cette ligne a toujours eu une haute importance dans le maillage du territoire.

A l'heure où les nécessités écologiques se font jours et où le besoin de penser autrement notre mobilité est de plus en plus présent dans les débats, il nous apparaît impensable que cette continuité ferroviaire ne soit pas respectée dans le contexte où une réflexion est engagée au niveau national pour favoriser la mobilité durable, respectueuse de notre planète !

Cette situation s'avèrerait être un non-sens à l'heure où l'Etat affirme vouloir favoriser aussi le fret ferroviaire au-delà du transport des voyageurs.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que dans le cadre du challenge mobilité de la région Auvergne Rhône-Alpes, vous avez à juste titre invité élus et habitants à échanger autour des besoins de mobilité....Ainsi est remontée la nécessité de ré-ouvrir cette transversale la plus courte en reliant les 3 métropoles « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT » et qui permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers.

La discontinuité de cette ligne sonnerait sinon comme une rupture volontaire et exprimerait une forme de mépris incompatible avec nos principes républicains vis -à-vis de territoires ruraux qui se sentiraient ainsi abandonnés !Ce mépris, doublé d'une incohérence incompatible avec certaines affirmations politiques en haut lieu, serait d'autant plus inacceptable que l'infrastructure est bien là, et mérite au plus vite un entretien volontairement oublié depuis plusieurs années.

Le conseil municipal de Champoly, à l'unanimité, demande à Monsieur de président de la Région Auvergne Rhône-Alpes que soit rapidement envisagée la réouverture de ce maillon ferroviaire « BOEN-THIERS », si importante pour la vitalité du territoire concerné et le maillage interurbain de notre grande Région AURA.

Ont signé au registre tous les membres présents,
Certifié à Champoly,
Le 9 novembre 2020

Le Maire,
Ingrid MEUNIER


